



AVIS PUBLIC D'ÉLECTION

MUNICIPALITÉ : RIVIÈRE-À-CLAUDE

DATE DU SCRUTIN : 2 novembre 2025

Par cet avis public, Nataly M. Ferland, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

- Poste de mairesse ou maire
- Poste de conseillère ou conseiller 1
- Poste de conseillère ou conseiller 2
- Poste de conseillère ou conseiller 3
- Poste de conseillère ou conseiller 4

2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente d'élection aux jours et aux heures suivantes.

Horaire

Lundi 22 septembre	De 8h à 12h	De 13h à 16h
Mardi 23 septembre	De 8h à 12h	De 13h à 16h
Mercredi 24 septembre	De 8h à 12h	De 13h à 16h
Lundi 29 septembre	De 8h à 12h	De 13h à 16h
Mardi 30 septembre	De 8h à 12h	De 13h à 16h
Mercredi 1 octobre	De 8h à 12h	De 13h à 16h

Vendredi 3 octobre Le bureau sera ouvert en continu de 9h à 16h30.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes.

Jour du scrutin : **Dimanche 2 novembre, de 10h à 20h**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 26 octobre de 12h à 20h**

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au 21 octobre à votre présidente d'élection de voter à **votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile**. Il en va de même pour votre proche aidant.

4. Vous pourrez voter par correspondance si votre domicile n'est pas sur le territoire de la municipalité.

Pour voter par correspondance, vous devez soumettre une demande à la présidente ou au président d'élection au plus tard le 21 octobre.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 22 octobre.

Si vous avez fait une demande et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote, vous pouvez communiquer avec la présidente d'élection afin de vérifier les conditions pour les obtenir.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente d'élection au plus tard le vendredi 31 octobre à 16h30.

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Madame Marie Claude Rioux

6. Vous pouvez joindre la présidente d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente d'élection

Adresse : 520 Principale est, Rivière-à-Claude

Téléphone : 418-763-9639

DONNÉ à Rivière-à-Claude ce 8^{ième} jour de septembre deux mille vingt-cinq.

Nataly M. Ferland

Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, résidant à Rivière-à-Claude, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant trois copies, aux endroits désignés par le conseil, entre 15 h 00 et 16 h 00 de l'après-midi, le 8^{ième} jour de septembre deux mille vingt-cinq.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 8^{ième} jour de septembre deux mille vingt-cinq.

Nataly M. Ferland

Directrice générale et secrétaire-trésorière